

Rapport des résultats d'enquêtes CGE 2025



Rapport rédigé par Thomas JOSÉ

Sous l'encadrement de Fabienne MAROILLE et d'AgroParisTech Service Etudes

I.	L'enquête	4
1)	Methodologie et réalisation	4
2)	Taux de participation	4
II.	L'emploi.....	5
1)	Situation professionnelle	5
2)	Type de contrat	7
3)	Durée moyenne de recherche du premier emploi	7
4)	Secteurs	8
5)	Fonctions.....	9
6)	Localisation des entreprises	9
7)	Le cas des thèses	11
III.	La rémunération	12
1)	Valeurs et évolutions	12
2)	Par secteur	13
3)	Par fonction	14
4)	Par promotion.....	15
5)	Par localisation	15
6)	Par sexe	16
7)	Selon le statut de l'employeur.....	17
IV.	L'école.....	17
1)	Les domaines	17
2)	La césure	19
3)	L'apprentissage	21
4)	Satisfaction vis-à-vis de la formation AgroParisTech	22
5)	Apports et manques de l'école	23
V.	Utilisation de l'intelligence artificielle.....	25

I. L'enquête

1) Méthodologie et réalisation

Le présent rapport aborde l'enquête d'insertion professionnelle des trois promotions sortantes, menée par l'Observatoire de l'emploi d'AgroParisTech et réalisée à l'aide du logiciel SPHINX. L'enquête des promotions diplômées en 2022 et 2023 a débuté le 10 décembre 2024. Les jeunes diplômés ont pu remplir le questionnaire de plus de 200 questions concernant leur situation professionnelle jusqu'au 17 février 2025. Les étudiants de la promotion diplômée en 2023 ont été enquêtés du 4 février au 14 mars 2025.

Les jeunes diplômés ont été contactés par mail via le logiciel SPHINX principalement, mais aussi par téléphone ou LinkedIn.

2) Taux de participation

Sur 1 189 jeunes diplômés, 887 ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse total est donc de 74,60 %. Le détail des taux de participation est donné ci-dessous :

Diplômés 2024

	Apprentis		Non apprentis		Total Ingénieurs		
	H	F	H	F	H	F	Total
Effectif	18	22	125	230	143	252	395
Répondants	16	21	105	191	121	213	334
Taux de participation	88,9%	95,5%	84,0%	83,0%	84,6%	84,5%	84,6%

Diplômés 2023

	Apprentis		Non apprentis		Total Ingénieurs		
	H	F	H	F	H	F	Total
Effectif	25	31	127	215	152	246	398
Répondants	19	30	93	150	112	180	292
Taux de participation	76,0%	96,8%	73,2%	69,8%	73,7%	73,2%	73,4%

Diplômés 2022

	Apprentis		Non apprentis		Total Ingénieurs		
	H	F	H	F	H	F	Total
Effectif	12	19	117	248	129	267	396
Répondants	10	14	73	164	83	178	261
Taux de participation	83,3%	73,7%	62,4%	66,1%	64,3%	66,7%	65,9%

Il semble y avoir une différence de participation entre apprentis et non apprentis. Les promotions d'apprentis étant plus restreintes, et des relances ayant été faites avec l'aide du CFA, leur taux de réponse est plus élevé que les non-apprentis.

Les taux de réponses sont **satisfaisants** : **84,6%** pour les diplômés 2024, **73,4%** pour les diplômés 2023 et **65,9%** pour les diplômés 2022, mais **baissent** par rapport à l'année dernière (pour rappel, les taux étaient de 85,8% pour les diplômés 2023, 75,2% pour les diplômés 2022 et 69,7% pour les diplômés 2021). Le taux de réponse d'une promotion diminue d'année en année après le diplôme. Les jeunes diplômés s'émanent de l'école petit à petit. Ils consultent moins leurs adresses AgroParisTech et leurs coordonnées ont parfois changé. Il se peut également qu'une fois bien intégrés dans le monde professionnel, les actifs aient moins de temps à consacrer à l'enquête. D'autant plus que, l'étude étant répétée trois ans d'affilée, certains diplômés pensent y avoir déjà répondu et n'ouvrent donc pas l'enquête. L'enquête est lancée à un moment crucial pour les jeunes diplômés, qui sont souvent en train de renégocier leur contrat lors de leur rendez-vous annuel. À ce stade, ils peuvent être en attente d'une promotion, ce qui influence leurs responsabilités et leur salaire. Par conséquent, certains préfèrent attendre d'avoir des précisions sur leur situation avant de répondre à l'enquête, ce qui les conduit parfois à dépasser la date limite de participation.

Pour les ingénieurs n'ayant pas répondu, une recherche sur les réseaux sociaux (principalement LinkedIn) a permis de récupérer quelques données sur le statut d'activité professionnelle des non-répondants et de consolider les résultats.

II. L'emploi

1) Situation professionnelle

Les graphiques suivants illustrent la répartition de la situation professionnelle des enquêtés.



La grande majorité des jeunes sont en emploi (dont thèses et volontariats) au moment de l'enquête. Cette proportion augmente au fur et à mesure de l'avancée dans la carrière professionnelle : 69% de la promotion diplômée en 2024, et autour de 90% des promotions diplômées de 2023 et de 2022. Cependant, la promotion sortante 2024 est moins en situation d'emploi que la promotion 2023 à sa sortie (qui était à 76% en emploi) ou que la promotion 2022 à sa sortie (qui était à 78%). Il s'agit même de la promotion des six dernières années avec le plus faible taux de jeunes en emploi. Par conséquent, le taux de jeunes en recherche d'emploi est plus élevé dans la promotion sortante 2024 que pour les autres promotions à leur sortie (12% pour la promotion 2023, 9% pour la promotion 2022, etc.). Il s'agit d'une tendance

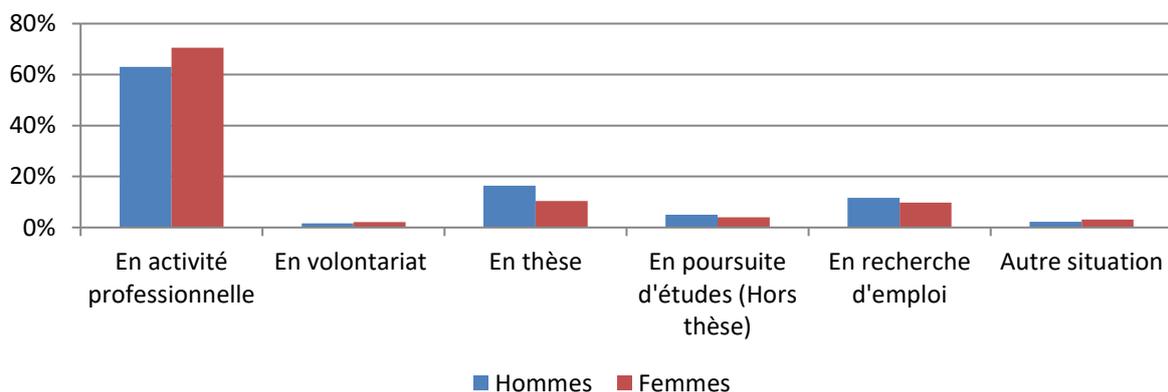
qui s'observe à l'échelle nationale et qui peut avoir plusieurs facteurs. L'un d'entre eux est le remaniement du gouvernement et le blocage du budget de l'État début 2025, qui a empêché les administrations publiques d'État de recruter. De plus, comme les subventions aux collectivités locales ont été gelées et sont restées incertaines, les collectivités territoriales et les entreprises privées travaillant avec les services publics (notamment les bureaux d'études et de conseil) ont pu être ralenties dans leurs recrutements à cause de l'incertitude sur les futurs projets. Enfin, les signatures de contrats de volontariats en service civique (VSC) ont été bloquées jusqu'au 24 février 2025 (vote projet de loi de finance 2025 retardé), donc plusieurs services civiques ont été reportés ou annulés.

A contrario, plus on s'éloigne de la date d'obtention du diplôme, plus la part d'enquêtés en poursuite d'études et en recherche d'emploi est faible. La proportion de répondants en poursuite d'études diminue : de 8% pour les nouveaux diplômés à 3% après 24 mois. Pour la promotion sortante, les raisons principales de la poursuite d'études sont l'acquisition d'une double compétence (74%), une réorientation professionnelle (7%) et un perfectionnement dans le domaine (7%). Les formations étant pour la grande majorité d'une durée d'un an ou deux (masters, mastères spécialisés, double-diplômes, etc.), cela explique la décroissance les années suivant la sortie.

Le taux de répondants en recherche d'emploi décroît fortement entre la sortie de l'école et l'année suivant le diplôme (respectivement 5% à un an et 6% à deux ans), ils ont bénéficié de plus de temps de recherche. La proportion de demandeurs d'emploi augmente cependant entre 12 et 24 mois (+1 pt), alors qu'elle est en baisse continue en général.

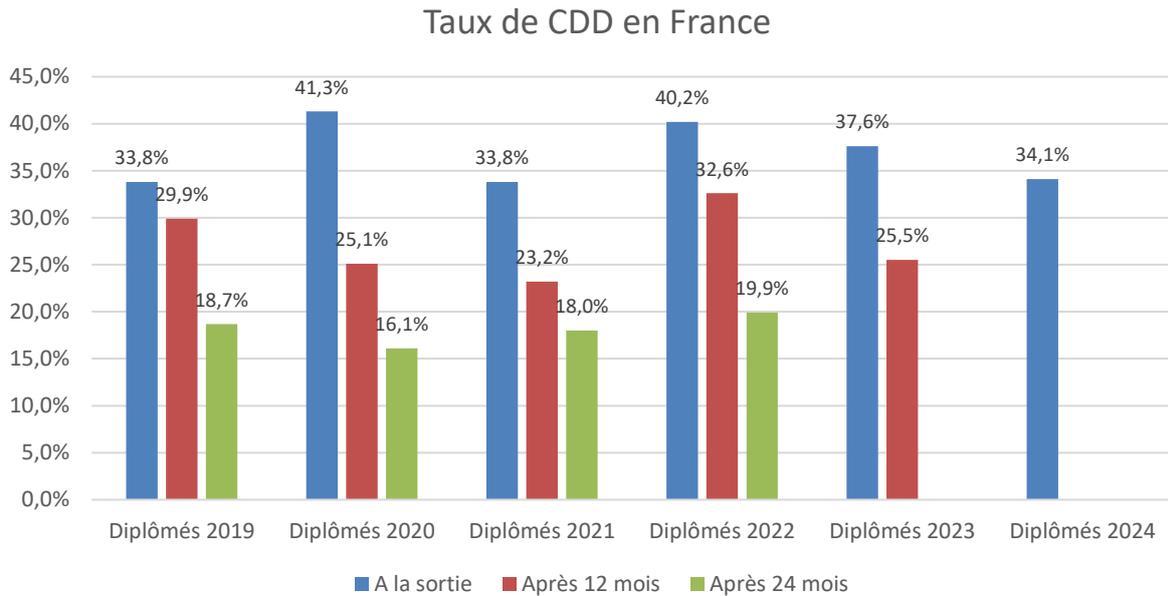
Le tableau suivant présente les situations professionnelles par sexe pour les trois dernières promotions sortantes :

Situation professionnelle, par sexe Diplômés 2022, 2023 et 2024



On peut noter que sur les trois promotions diplômées combinées, les femmes ont un peu plus tendance à être en emploi, et les hommes un peu plus tendance à partir en thèse.

2) Type de contrat



Le taux de CDD en France diminue d'année en année après le diplôme. Environ 34% des enquêtés diplômés en 2024 en activité professionnelle déclarent être en CDD, contre environ 20% pour les diplômés en 2022.

On constate que le taux de CDD à la sortie de l'école est en légère diminution depuis quelques années, se rapprochant des taux des diplômés de 2021 à leur sortie. Cependant, cette donnée est à relativiser avec le faible taux d'emploi de la promotion sortante par rapport aux autres années.

Malgré un taux élevé de CDD l'année dernière, les diplômés en 2022 ont vu leur situation s'améliorer depuis. Même si à 12 mois le taux de CDD était encore plus élevé que les années précédentes, après 24 mois 19,9% des répondants sont en CDD. La promotion 2023 quant à elle a une proportion de CDD semblable à celle des promotions précédentes à 12 mois.

3) Durée moyenne de recherche du premier emploi

On s'intéresse ici aux enquêtés en activité professionnelle, en volontariat ou bien ayant déjà travaillé.

	Diplômés 2022	Diplômés 2023	Diplômés 2024
Emploi trouvé avant l'obtention du diplôme	42%	47%	50%
Moins de 2 mois	28%	23%	25%
Entre 2 et 4 mois	18%	11%	19%
Entre 4 et 6 mois	7%	10%	5%
Plus de 6 mois	4%	8%	0%

Durée de recherche du premier emploi des ingénieurs 2022, 2023 et 2024

50% des diplômés 2024 ont obtenu leur premier emploi avant l'obtention du diplôme (qui correspond à la fin du stage de fin d'études), soit en étant embauché par la structure

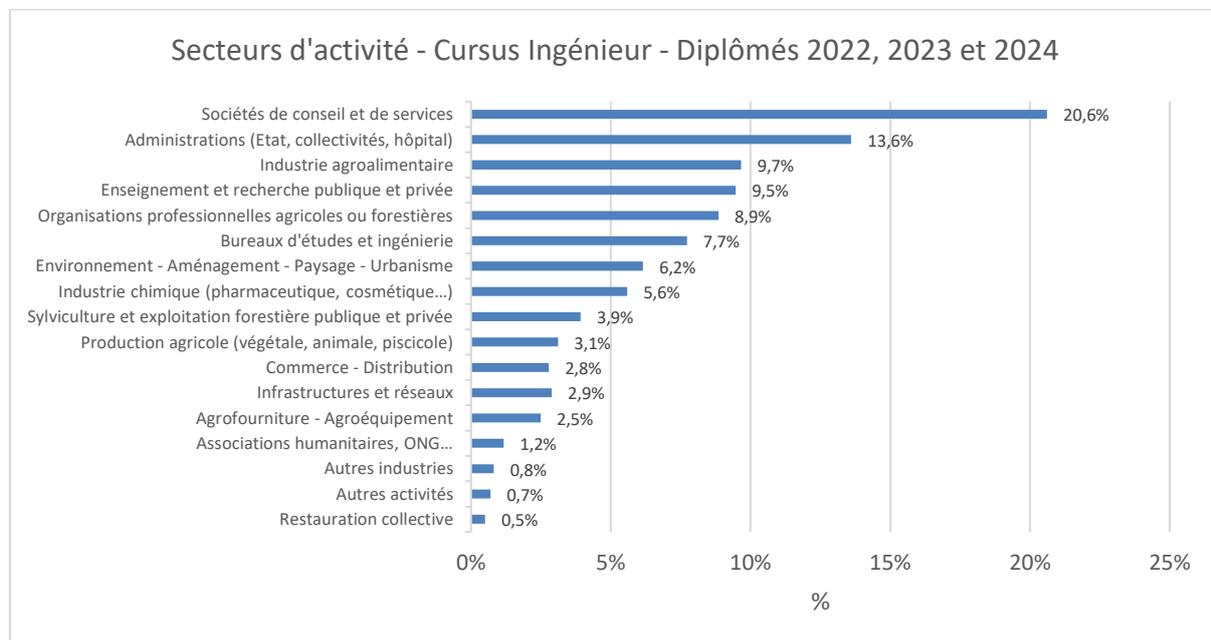
d'accueil du stage, soit en anticipant pour trouver un emploi dès la fin de celui-ci. Ce chiffre a baissé par rapport à l'enquête 2024 (57%) pour revenir au niveau de l'enquête 2023 (on parle ici des chiffres des enquêtes des années précédentes, les chiffres ayant varié avec le temps pour les promotions anciennes). Il est toutefois plus intéressant de comparer le taux de jeunes ayant trouvé un emploi en moins de 2 mois pour la promotion sortante soit :

- 75% pour les diplômés 2024 (enquête 2025)
- 78% pour les diplômés 2023 (enquête 2024)
- 83% pour les diplômés 2022 (enquête 2023)

La durée d'accès à l'emploi semble se rallonger depuis 3 ans.

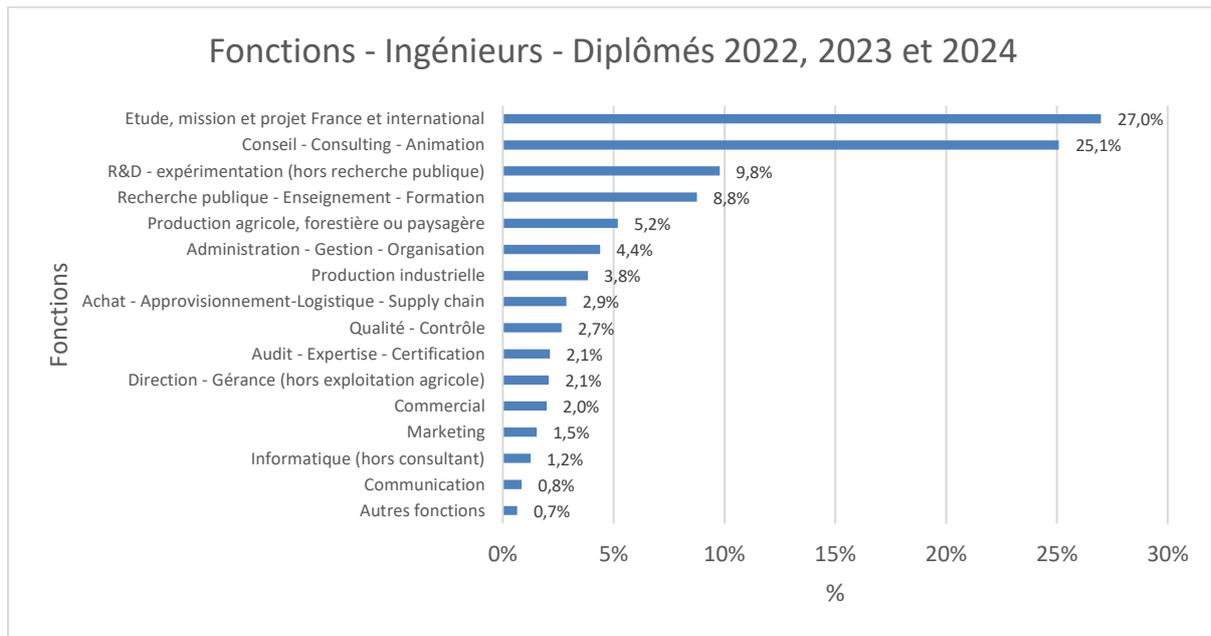
4) Secteurs

Dans cette sous-section et la suivante, les résultats sont donnés pour les trois promotions diplômées combinées. Il est difficile, pour la répartition des emplois occupés par secteurs ou par fonctions, de déterminer si les différences entre promotions diplômées sont dues à des différences d'intérêt ou à des différences d'opportunités professionnelles associées à l'expérience. Il est donc préférable de combiner les trois promotions diplômées, obtenant ainsi une tendance plus stable. Les emplois considérés ici incluent les volontariats.



Les sociétés de conseil et de services sont celles qui accueillent le plus de jeunes diplômés, environ un cinquième des diplômés, en légère baisse par rapport à l'année dernière (-2 pts). Viennent ensuite les administrations (en augmentation de +1,6 pts) qui restent cette année encore devant les industries agroalimentaires (qui restent stables), pour la deuxième année. On note également une forte hausse de +2,5 pts pour le secteur de l'enseignement et de la recherche publique et privée, contrairement à l'année dernière.

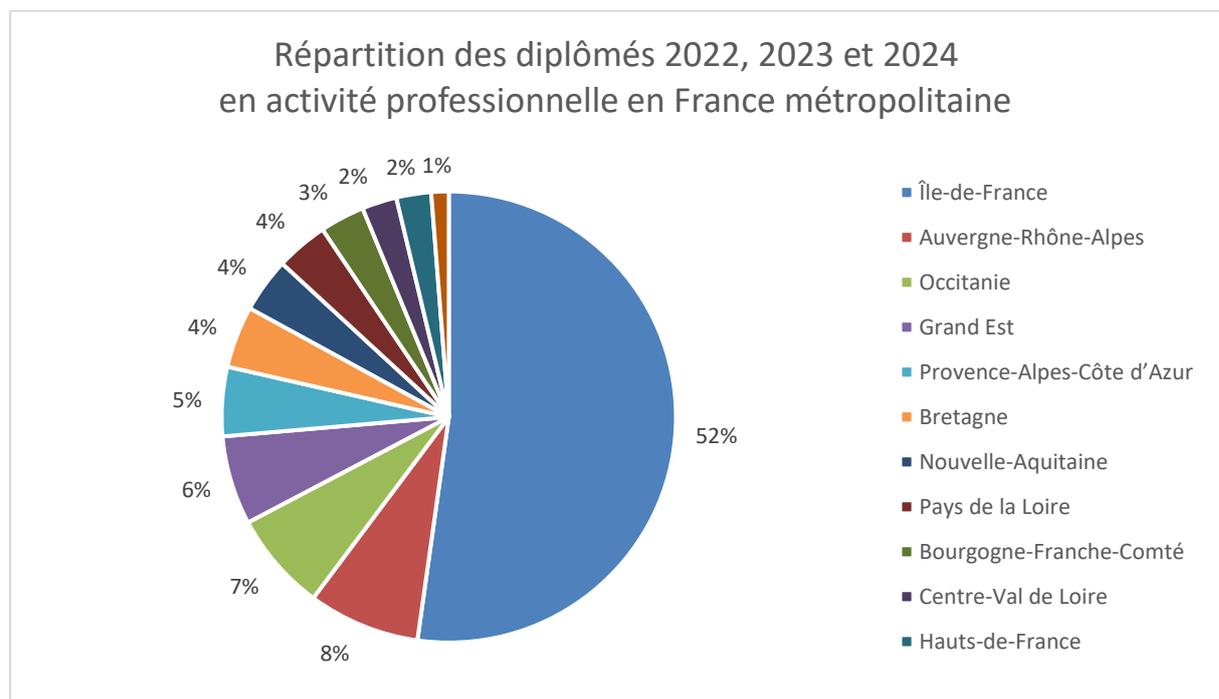
5) Fonctions



Les deux fonctions les plus importantes – à savoir les fonctions d’études, missions et projets et le conseil-consulting-animation – sont sensiblement les mêmes que pour les enquêtes 2024 et 2023. Les fonctions de R&D sont en baisse de 2 pts depuis l’année dernière, tandis que la recherche publique, l’enseignement et la formation est en hausse de 3 pts. Les trois fonctions les plus importantes représentent plus de 60% des fonctions des diplômés.

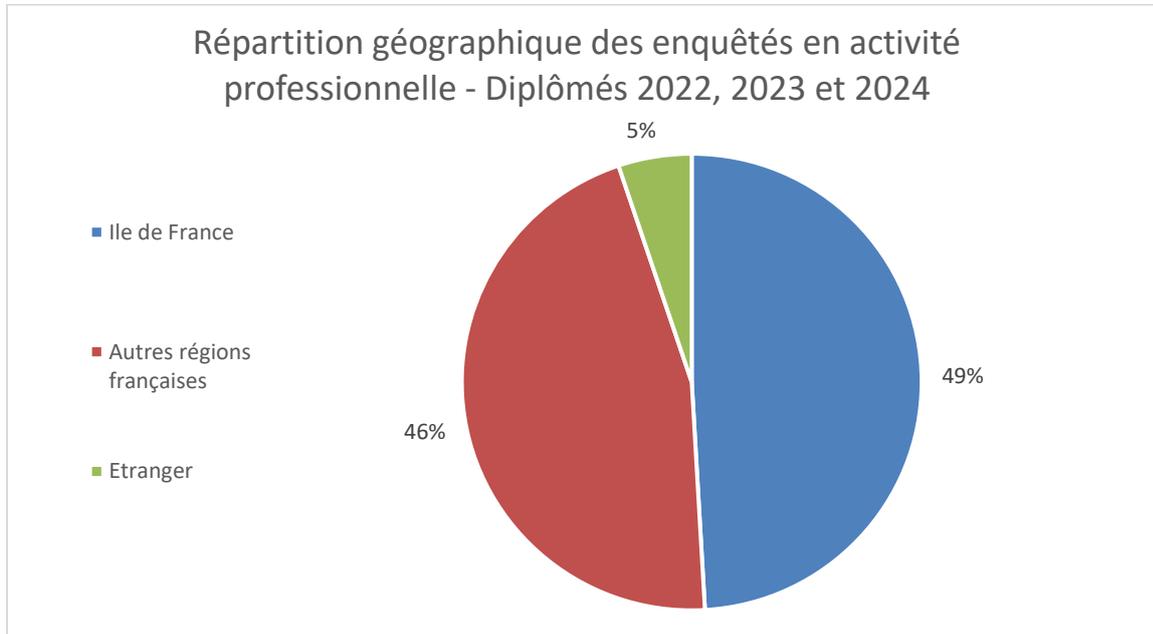
6) Localisation des entreprises

- Répartition en France hexagonale



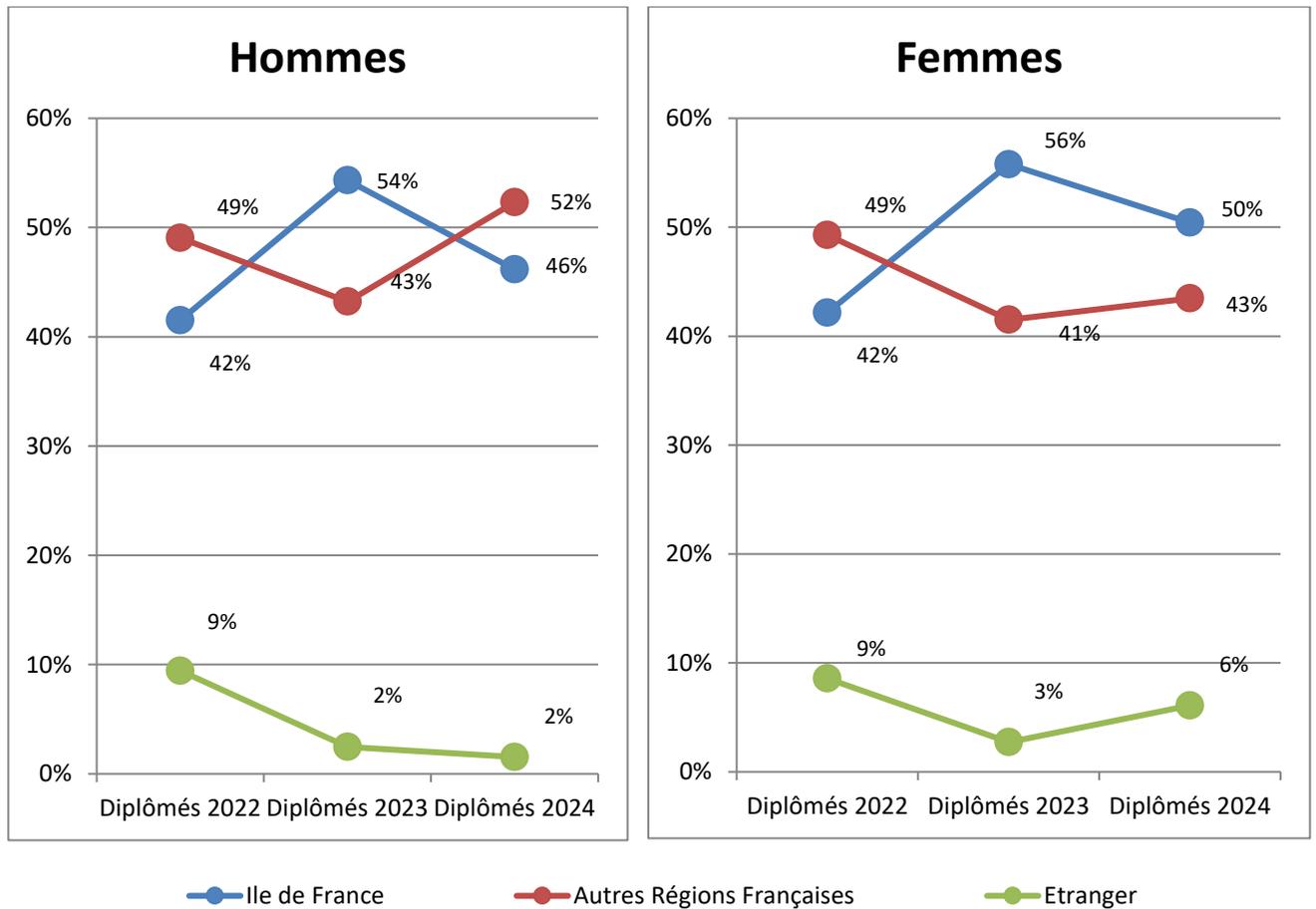
On constate que 52% des diplômés sont en emploi dans une structure francilienne. L'autre moitié se répartit sur le reste du territoire métropolitain. En province, les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les plus attractives avec à elles trois 21% des enquêtés.

- Répartition en France et à l'étranger



Les chiffres sont quasiment identiques à l'enquête de l'année 2024. 49% des répondants travaillent en Ile de France et 46% dans les autres régions françaises. Seulement 5% des jeunes travaillent à l'étranger. Parmi les 31 anciens étudiants à l'étranger, plus de la moitié sont en Europe de l'Ouest (notamment en Suisse et aux Pays-Bas), 6 sont en Amérique du Nord (États-Unis et Canada), et 3 en Amérique latine).

Localisation de l'emploi, par sexe et par promotion diplômées



On note à 24 mois un léger exode hors d'Ile-de-France, qui était déjà noté dans les enquêtes précédentes. En comparant avec la dernière enquête pour la promotion sortante, la proportion en Ile-de-France a baissé de 16 pts chez les hommes et de 8 pts chez les femmes. Les diplômés 2023 sont encore installés en Île-de-France, bien que certains aient déjà migré vers les autres régions françaises.

Les femmes exercent davantage à l'étranger que les hommes (6% pour les femmes et 4% pour les hommes diplômés en moyenne des 3 promotions diplômées), surtout pour la promotion sortante. Cependant, les échantillons statistiques sont assez faibles pour conclure.

7) Le cas des thèses

Le taux de diplômés en thèse, toutes promos confondues, est de 12,5% (111 personnes). Parmi eux, 15 sont en thèse CIFRE, soit 13,8%.

Diplômés 2024	Diplômés 2023	Diplômés 2022
11,7%	13,4%	12,6%

96,3% des thèses se font dans le cadre d'un CDD. 10,3% des thèses ont lieu à l'étranger (en baisse de 1 pt), 49,5% en Ile-de-France (en forte hausse de 6,5 pts) et 14% en Occitanie qui est la deuxième région de France pour les thèses.

	Femme	Homme	Total
Moyenne	27 450 €	27 628 €	27 536 €
Médiane	26 400 €	26 400 €	26 400 €

Salaires des diplômés 2022, 2023 et 2024 en thèse en France hexagonale

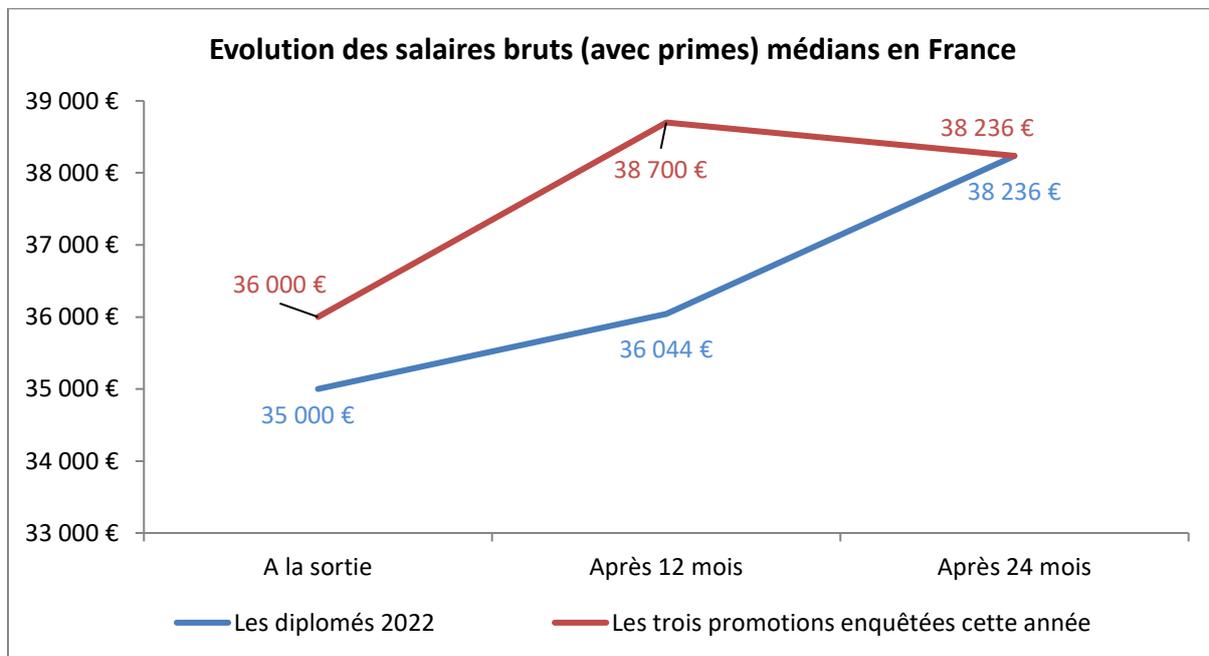
III. La rémunération

1) Valeurs et évolutions

Le graphique ci-dessous permet de visualiser de deux manières les évolutions de salaire d'année en année après le diplôme :

- En suivant les diplômés 2022 enquêtés à la sortie (enquête 2023), au bout de 12 mois (enquête 2024), et au bout de 24 mois (enquête actuelle, 2025)
- En comparant les diplômés 2022, 2023 et 2024 enquêtés cette année

Les salaires considérés sont les salaires bruts avec primes médians en France, des salariés à plein temps.



Dans le 1^{er} cas, pour les diplômés 2022, les salaires augmentent à mesure que les diplômés gagnent en expérience, de manière quasi linéaire.

Dans le second cas d'étude (concernant l'année 2025 et les 3 promotions), le salaire des diplômés 2023 est proche des salaires des diplômés 2022. La promotion des diplômés 2024 semble quant à elle avoir bénéficié d'un salaire médian plus élevé que les autres promos à la sortie de l'école, à l'exception de la promotion 2023 qui avait un salaire médian de sortie de 37 000 €. Ainsi, à expérience égale, il semble que les promotions les plus récentes soient mieux rémunérées. Par exemple, à la sortie, les diplômés 2022 avaient un salaire médian de 35 000 €, tandis que les diplômés 2024 ont un salaire médian de 36 000 €.

	Promotion 2022	Promotion 2023	Promotion 2024
Salaire moyen France	41 008 €	39 274 €	36 592 €
Salaire médian France	38 236 €	38 700 €	36 000 €
Salaire moyen étranger	74 011 €	62 220 €	41 205 €
Salaire médian étranger	71 000 €	46 100 €	38 775 €

Salaires des diplômés 2022, 2023 et 2024 en activité professionnelle

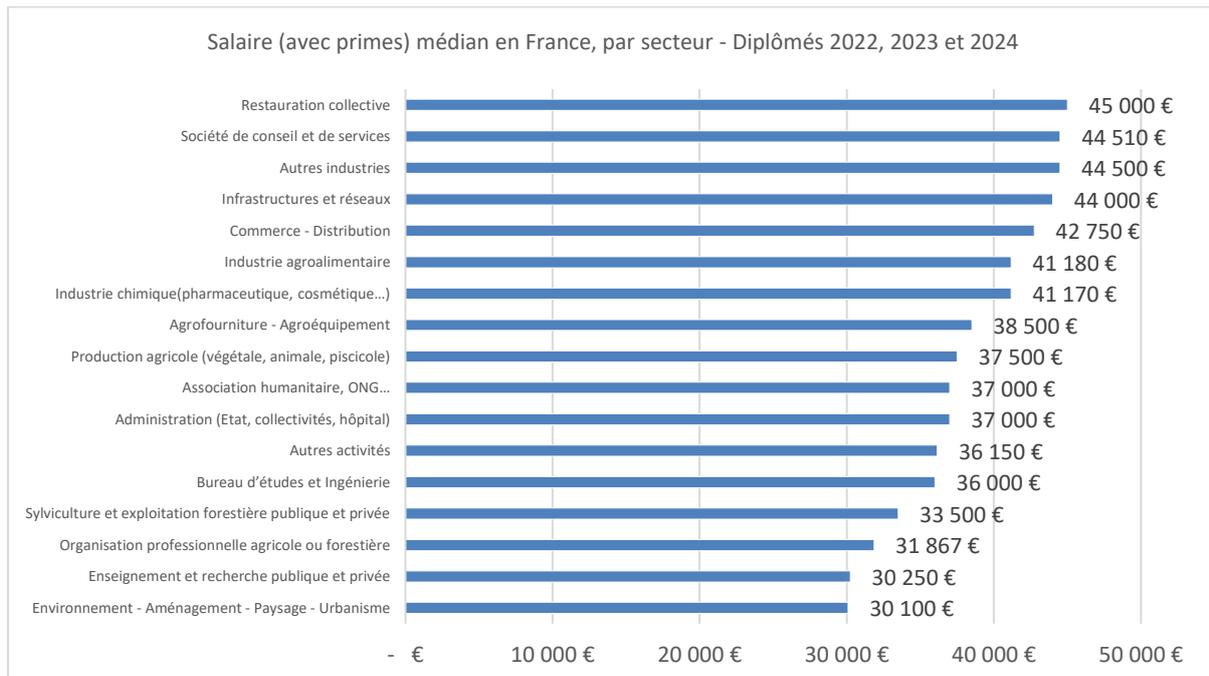
Pour les diplômés 2022 et 2023, comme lors des enquêtes précédentes, les salaires à l'étranger sont en moyenne supérieurs aux salaires en France. Cette différence pourrait s'expliquer par un écart de pouvoir d'achat ou par un emploi mieux valorisé à l'étranger. Les diplômés 2024 présentent la même tendance, mais plus atténuée.

En France, les salaires moyens et médians sont proches, attestant d'une répartition plutôt uniforme des salaires.

A l'étranger, les diplômés 2023 présentent un salaire moyen beaucoup plus élevé que le salaire médian, ce qui atteste du fait qu'un petit nombre de salaires très hauts contribuent à faire augmenter la moyenne largement.

Pour la suite de l'étude, on considère les **salaires bruts annuels médians avec primes des jeunes diplômés en activité professionnelle, salariés et à temps plein en France.**

2) Par secteur

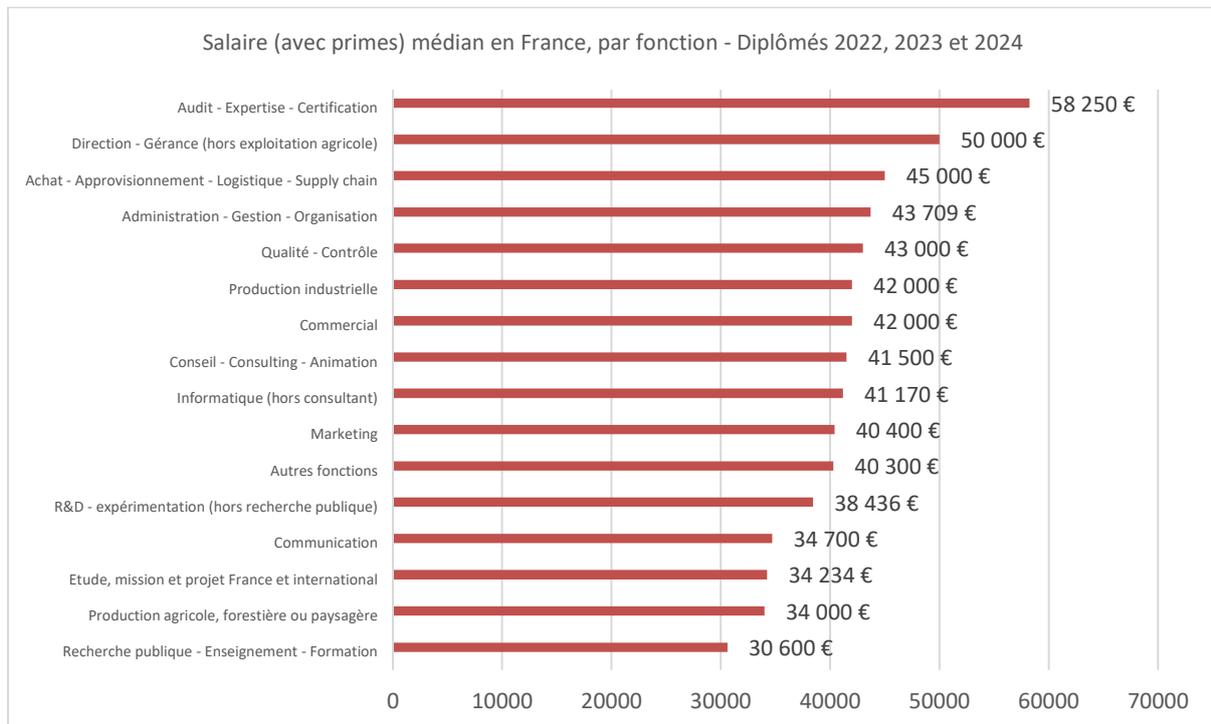


La restauration collective, les sociétés de conseil et de services, les autres industries, les infrastructures et réseaux, ainsi que le commerce et la distribution offrent les salaires les

plus élevés en médian. La restauration collective ne représentant qu'à peine 1% des diplômés, sa rémunération n'est pas forcément représentative.

À l'inverse, les secteurs de l'environnement, et de l'enseignement et recherche sont moins rémunérateurs, avec des médianes autour de 30 000 €. Il y a donc un écart de 14 900 € entre le secteur le plus rémunérateur et le secteur le moins rémunérateur, l'équivalent d'environ 1 241 € par mois (stable par rapport à l'année précédente).

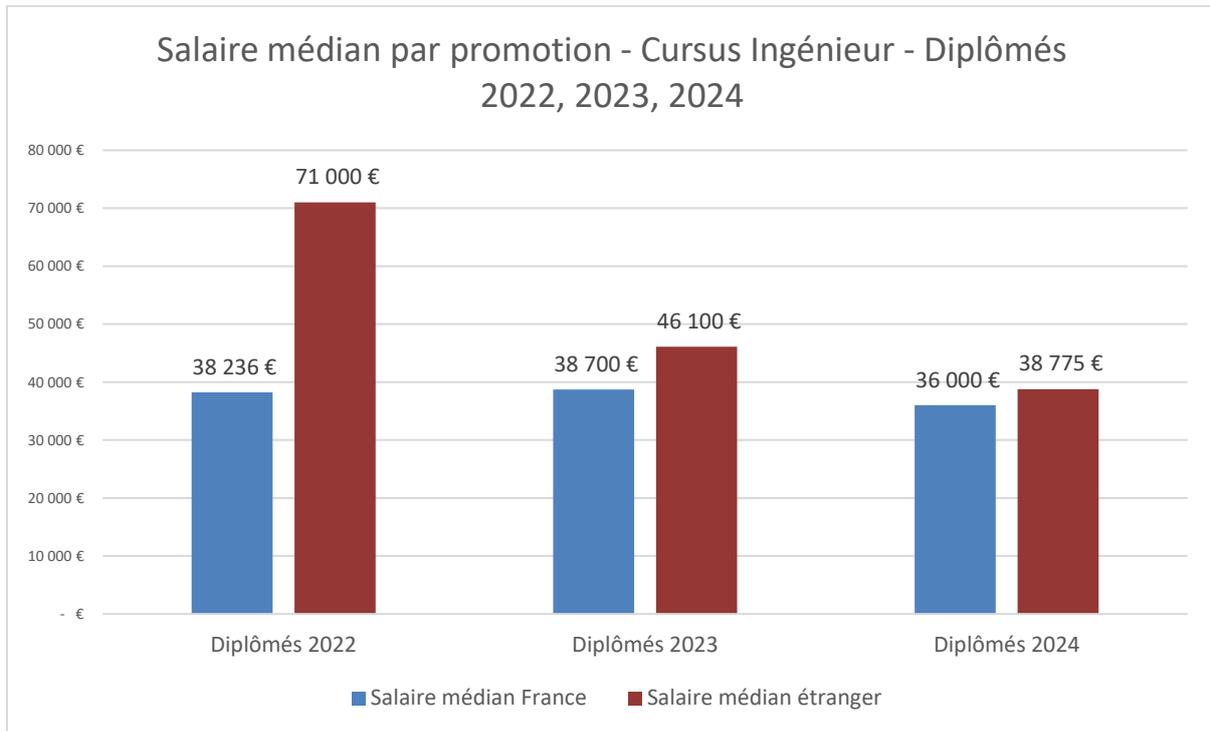
3) Par fonction



Comme pour les secteurs, les écarts de salaire entre types de fonctions sont élevés. Alors que les employés en audit, expertise et certification touchent en médiane 58 250€ par an (prenant la première place aux fonctions de direction et de gérance), les salaires médians en recherche publique, enseignement et formation sont d'environ 30 600 €, soit un écart de 27 650 € entre les extrêmes (2 304 € / mois). Cet écart s'est creusé par rapport à l'année dernière, où il était de 16 500 € entre les extrêmes (1 375 € / mois).

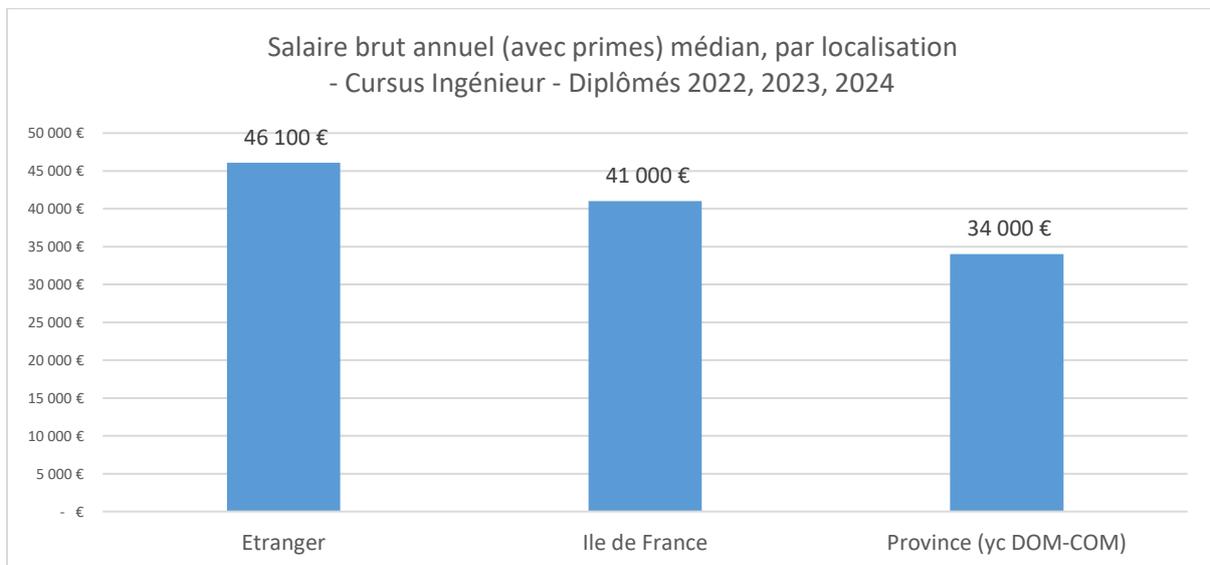
4) Par promotion

Les salaires en France sont plus élevés de 2 700 € entre la sortie et 12 mois après la sortie, mais restent stables entre 12 et 24 mois.



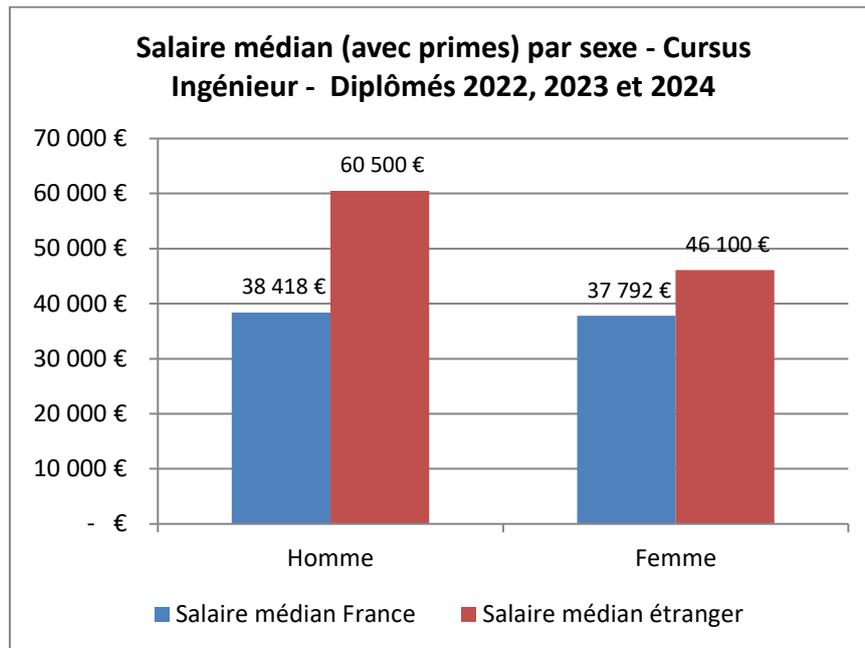
Par ailleurs, les salaires médians à l'étranger des diplômés 2022 sont élevés, du fait de quelques hauts salaires en Suisse et aux Pays-Bas toujours d'actualité pour cette année.

5) Par localisation

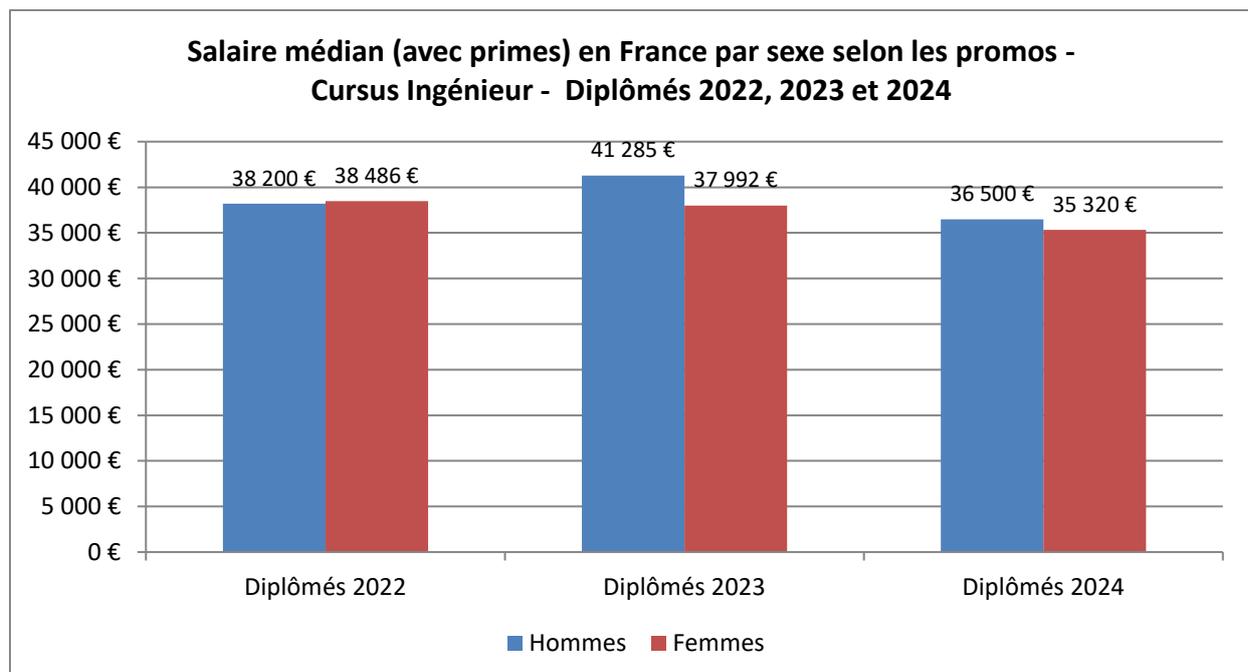


Cet histogramme révèle que les salaires bruts annuels sont plus élevés en Ile-de-France qu'en province (avec une différence de l'ordre de 7 000 € par an, stable depuis l'année dernière).

6) Par sexe

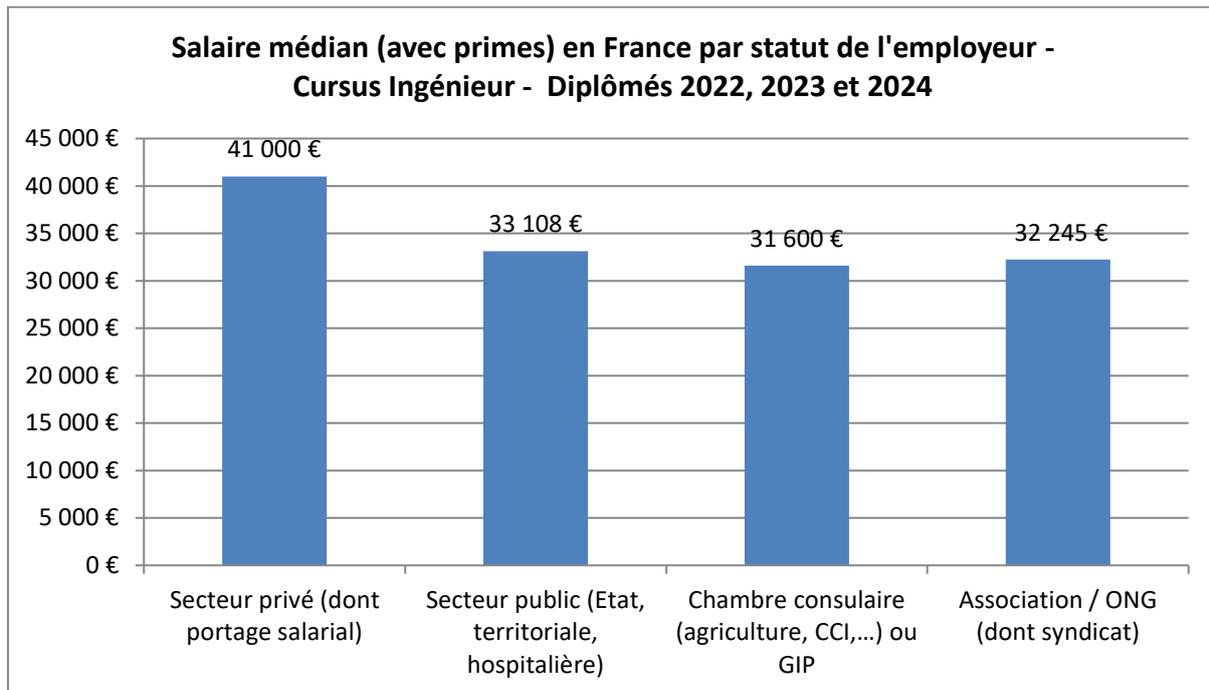


On remarque une différence de salaire médian entre hommes et femmes d'un peu plus de 700 € en faveur des hommes en France (en baisse par rapport à l'an dernier de 1 300 €), ce qui reste difficilement interprétable puisque les salaires sont directement liés aux postes occupés. Cependant, lorsque l'on se penche sur les salaires à l'étranger, les hommes ont un salaire médian supérieur à celui des femmes de plus de 14 000 €, en forte hausse par rapport à l'an dernier.



On observe que cette différence vient principalement des diplômés 2023 pour lesquels l'écart sur le salaire brut annuel avec primes médian est de 3 300 € entre hommes et femmes. Le salaire médian pour les femmes est le même pour les diplômés 2022 et 2024.

7) Selon le statut de l'employeur



Le salaire brut annuel moyen est plus élevé chez les jeunes travaillant dans le secteur privé (environ 7 900 € de plus que dans le secteur public). Cependant, on note une augmentation du salaire médian au sein des associations et des ONG d'environ 2 300 € par rapport à l'année dernière.

IV. L'école

L'un des objectifs de l'enquête est de déterminer l'influence des types de parcours des étudiants sur leur insertion professionnelle une fois diplômés. Les parcours dépendent notamment des domaines choisis en deuxième année, de la césure et de l'apprentissage.

Le dernier objectif de l'étude est d'enquêter sur la satisfaction des anciens étudiants vis à vis d'AgroParisTech. Ces résultats sont présentés en fin de rapport.

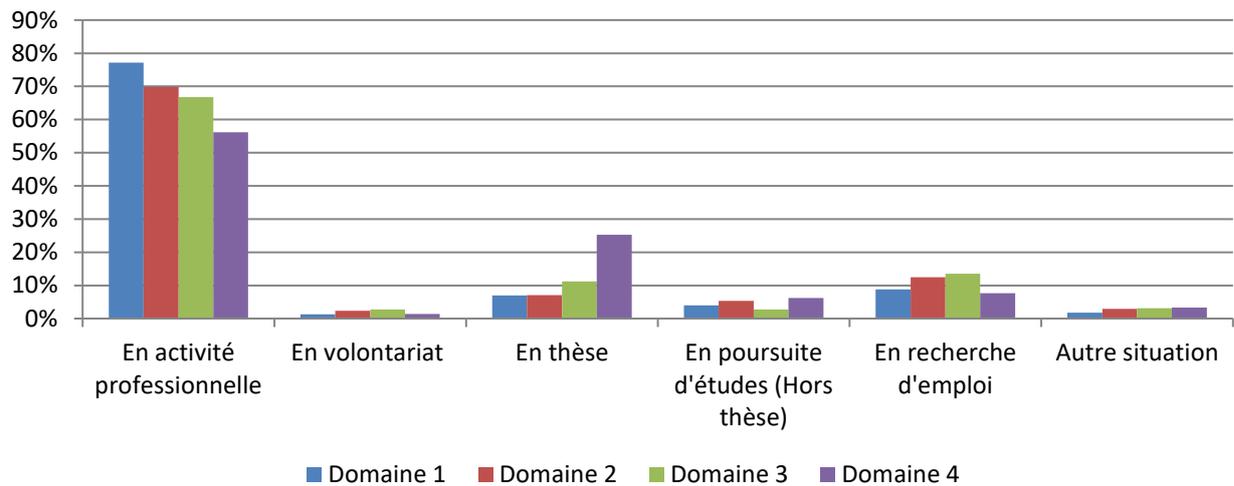
1) Les domaines

Les étudiants de deuxième année du cursus ingénieur ont le choix entre 4 domaines :

- Domaine 1 : productions durables, filières, territoires
- Domaine 2 : ingénierie des aliments, biomolécules et énergie
- Domaine 3 : gestion et ingénierie de l'environnement
- Domaine 4 : ingénierie et santé : homme, bioproduits, environnement

Des tendances de situations professionnelles se distinguent en fonction de ce choix de domaine.

Situation professionnelle, par domaine Diplômés 2022, 2023 et 2024



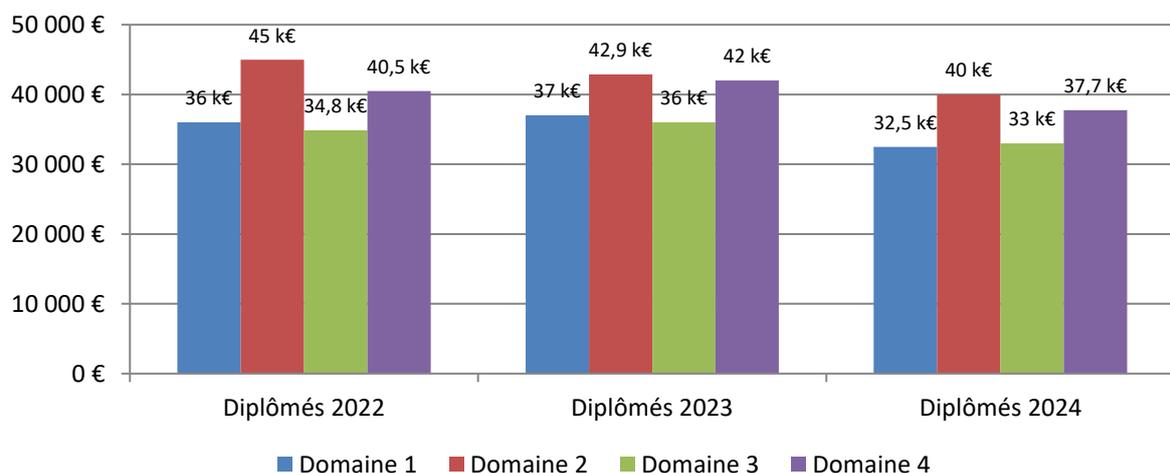
Pour beaucoup, les diplômés ayant suivi les domaines 1 et 2 partent directement en emploi, avec en tête les diplômés du domaine 1 dont 77% sont en emploi. Peu d'entre eux poursuivent en thèse ou partent en volontariat.

Le domaine 4 est le domaine ayant le moins de jeunes diplômés en activité professionnelle (56%). Ils se tournent plutôt vers des thèses. C'est le domaine 4 qui compte le plus de thèses (25% des répondants, en baisse de 6 pts par rapport à l'année dernière).

Les jeunes du domaine 3 sont les plus nombreux en recherche d'emploi (14%) et sont les seconds plus nombreux en thèse (11%).

Des disparités s'observent également en termes de salaire médian en fonction du domaine.

Salaire brut annuel médian (avec primes) en France, par domaine Diplômés 2022, 2023 et 2024



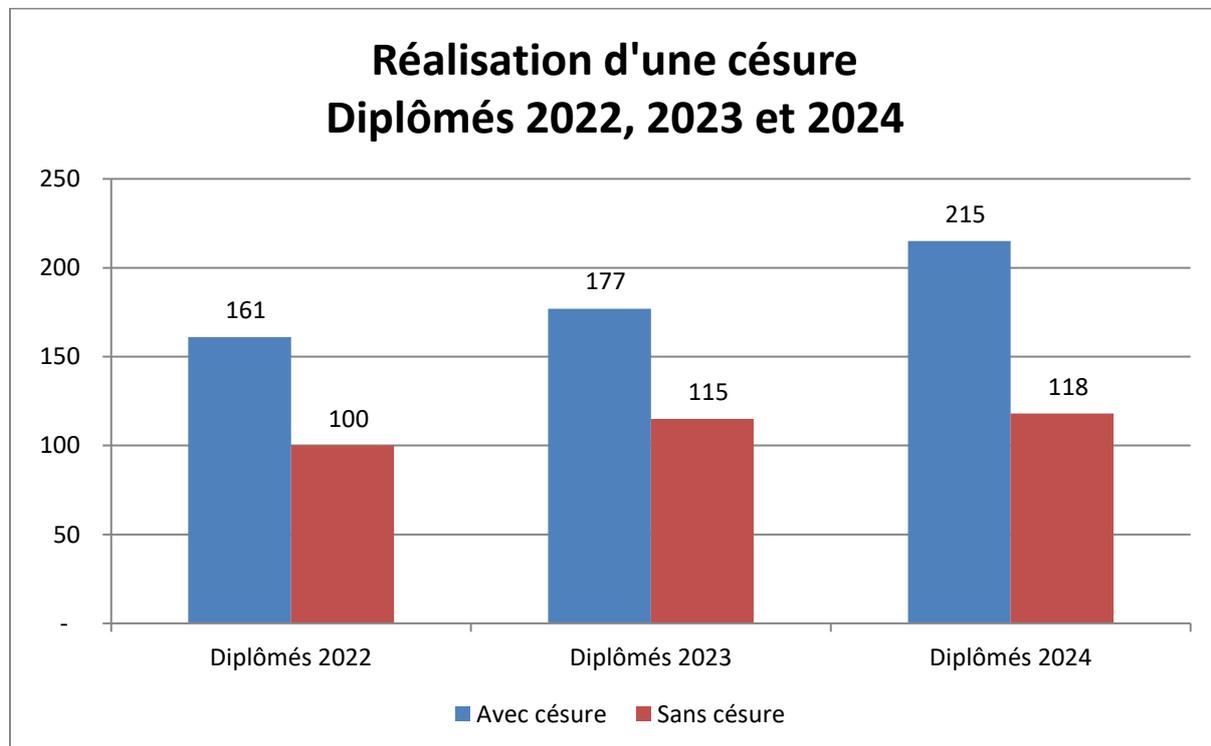
Ce graphique souligne surtout les disparités d'un domaine à l'autre au sein d'une même promotion. Les diplômés des domaines 2 et 4 ont les salaires les plus hauts, alors que les domaines 1 et 3 sont moins rémunérateurs.

Le choix d'un domaine de deuxième année est suivi du choix d'une dominante en troisième année. Les étudiants suivent en général des thématiques proches entre la deuxième et la troisième année, même s'ils ont l'opportunité de se réorienter. Ces disparités marquées entre domaines, et constantes au fil du temps, témoignent de l'importance du choix de domaine dans le type de parcours après l'école.

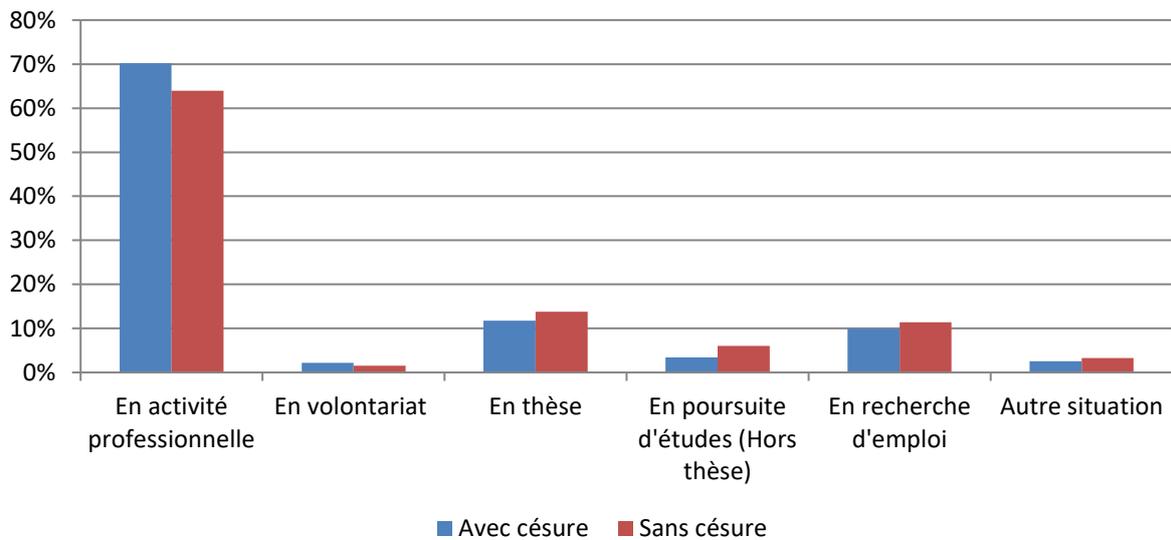
Ces disparités s'expliquent au vu des secteurs liés aux domaines : l'industrie rémunère plus que le secteur agricole et le secteur de l'environnement. Il paraît intéressant de noter que pour la majorité des enquêtés, l'intérêt pour le poste est un critère prioritaire sur le salaire offert.

2) La césure

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer une année de césure au cours de leur scolarité à AgroParisTech. Sur les trois promotions étudiées, 62% des répondants se sont tournés vers une césure.

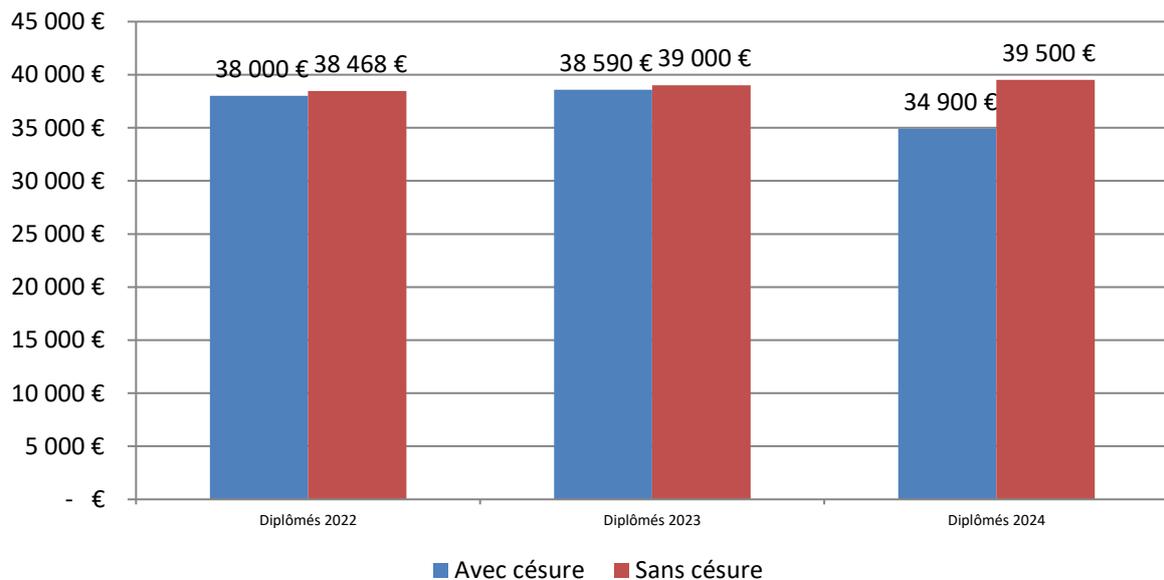


Situation professionnelle, avec ou sans césure Diplômés 2022, 2023 et 2024



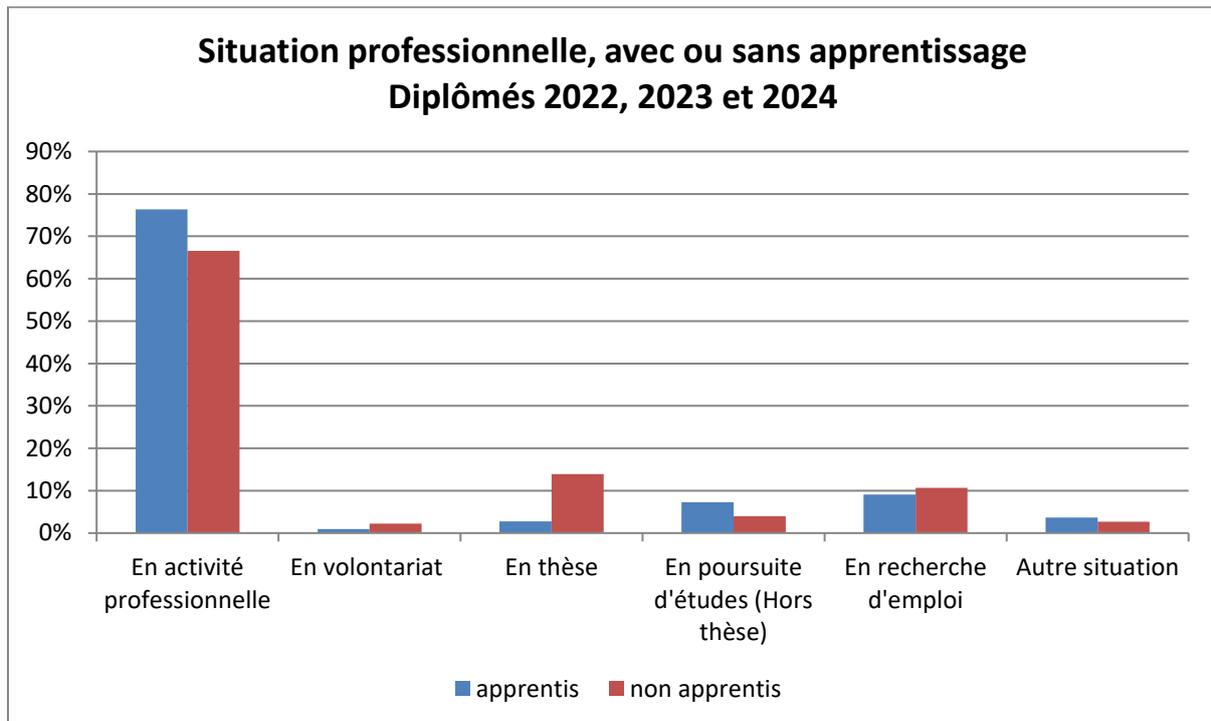
Comme souligné dans l'enquête précédente, les diplômés ayant opté pour une césure poursuivent un peu moins en thèse que les autres (12% et 14% respectivement sur les trois dernières promotions combinées), au profit de la prise d'emploi (70% et 64% respectivement). De plus, les diplômés n'ayant pas fait de césure sont diplômés plus tôt, ce qui peut expliquer leur motivation à rallonger leurs parcours d'études par une thèse ou un autre parcours.

Salaire médian (avec primes) en France selon la césure - Coursus Ingénieur - Diplômés 2022, 2023 et 2024

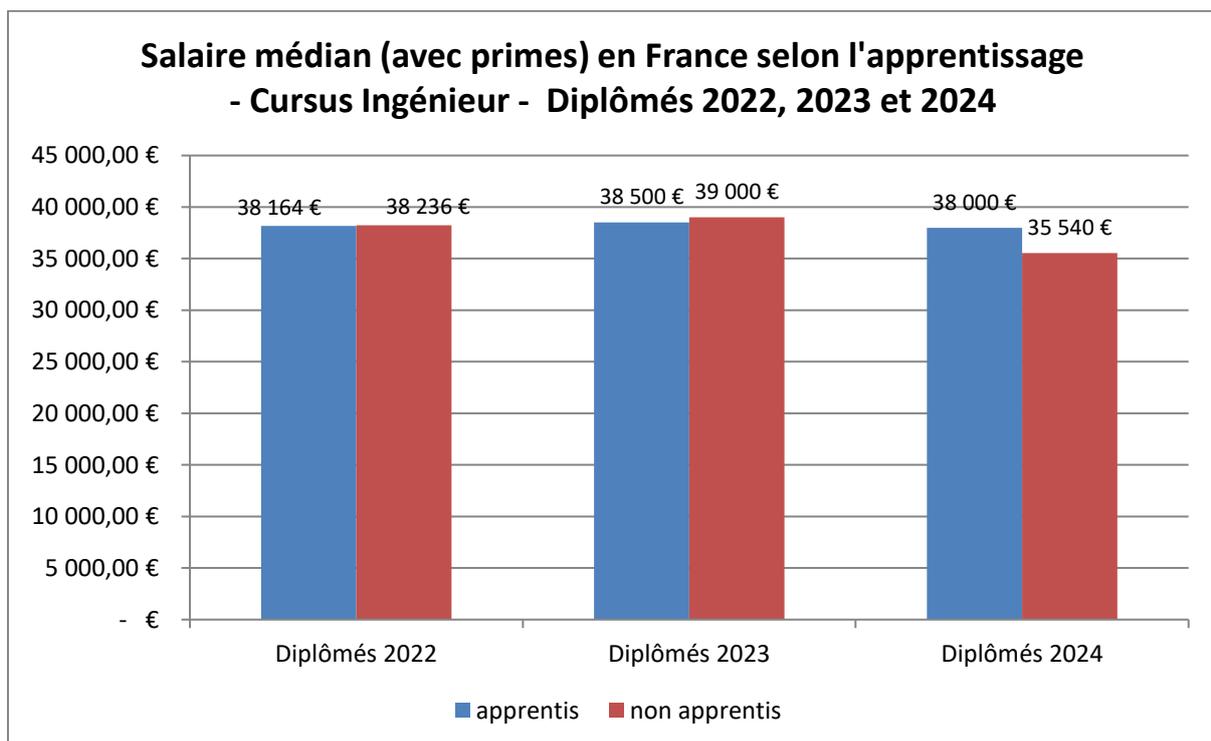


En ce qui concerne le salaire médian avec prime, il semble que le supplément d'expérience qu'offre la césure ne soit pas valorisée à la sortie de l'école par rapport aux diplômés n'ayant pas opté pour la césure, voire l'inverse pour la promotion 2024.

3) L'apprentissage



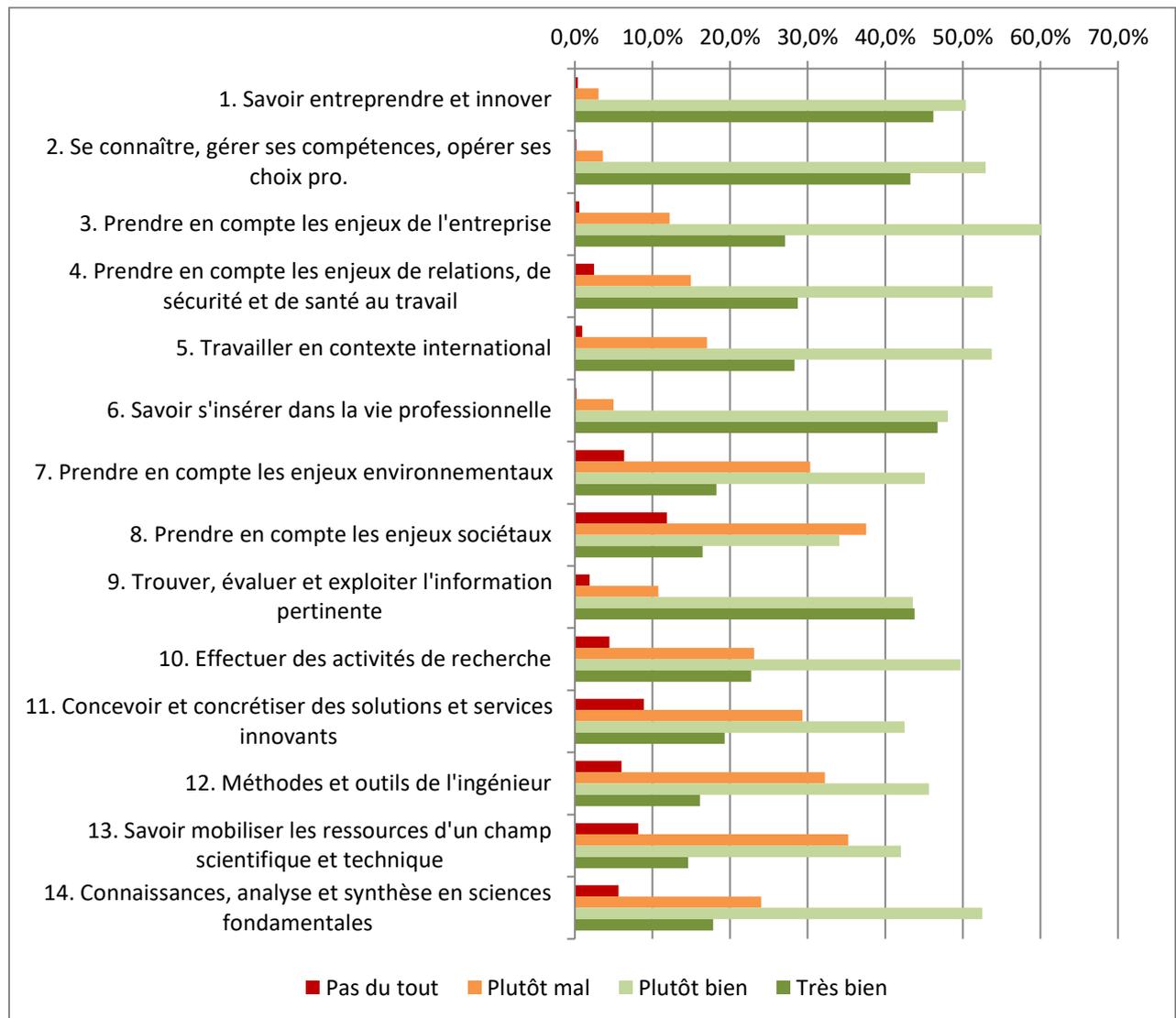
Les diplômés apprentis se tournent plus vers un emploi que les non-apprentis. Comparé à l'année dernière, ils sont moins nombreux à s'engager dans une thèse (3% contre 14% pour les non-apprentis). Les apprentis sont légèrement moins en recherche d'emploi (9% contre 11% pour les non-apprentis), même si tous ne restent pas dans leur entreprise à la fin de leur cursus.



A la sortie de l'école, le salaire médian des apprentis est d'abord plus élevé que les non-apprentis (ce qui est à l'opposé des conclusions des enquêtes de 2024 et de 2023, mais identique aux enquêtes des années précédentes). Les salaires s'équilibrent à 24 mois après la sortie autour de 38 200€.

4) Satisfaction vis-à-vis de la formation AgroParisTech

Les diplômés 2022 et 2023 ont été interrogés sur leur ressenti face à la formation dispensée par AgroParisTech. Le graphique ci-dessous résume les réponses données à la question : « Comment estimez-vous que votre formation en école d'ingénieurs vous ait préparé aux éléments suivants ? ».



Les diplômés 2022 et 2023 estiment que la formation AgroParisTech prépare bien à très bien ses étudiants pour chacune de ces 14 compétences. D'ailleurs, la proportion majoritaire est celle du « plutôt bien », dans toutes les catégories avec une moyenne de 48%. En second vient le « très bien » avec une moyenne de 28%.

Les compétences portant sur la **vie personnelle et professionnelle (1 à 6)**, telles que savoir entreprendre et innover (1), se connaître et gérer ses compétences (2), travailler en contexte international (5), et s'insérer dans la vie professionnelle (6), présentent des résultats plus positifs que la moyenne avec en moyenne 89,9% de bien + très bien. Les diplômés sont satisfaits de leur préparation à l'insertion dans la vie professionnelle (94,8% de « plutôt bien » et « très bien »).

En ce qui concerne la **prise en compte des différents enjeux**, les avis diffèrent. Les jeunes diplômés estiment être bien préparés à la prise en compte des enjeux de l'entreprise et de ceux des relations, de sécurité et de santé au travail (3 et 4) : moins de 1% d'avis très négatifs. Ils se jugent moins bien préparés aux enjeux sociétaux et environnementaux (7 et 8) : 36,7% et 49,4% d'avis négatifs (« plutôt mal » et « pas du tout »).

L'**acquisition des savoirs de l'ingénieur** est évaluée à travers l'Étude de l'information pertinente (9), la Réalisation d'activité de recherche (10), Concevoir et concrétiser des solutions (11) et méthodes/outils de l'ingénieur (12). On note des avis mitigés avec une bonne satisfaction entre 61,8% d'avis positifs (en baisse de 14 pts par rapport à l'an dernier) pour concevoir et concrétiser des solutions innovantes et 87,3% (en hausse de 2 pts) pour trouver, évaluer et exploiter l'information pertinente. Et d'un autre côté, les avis négatifs sont de l'ordre de 38% pour les compétences Concevoir et concrétiser des solutions et services innovants (11) et Méthodes et outils de l'ingénieur (12).

Enfin les derniers éléments concernent les **enseignements théoriques** avec la capacité à mobiliser les ressources et les connaissances en sciences fondamentales (13 et 14). De nouveau les avis sont mitigés : 56,6% des diplômés (compétence 13) et 70,3% des diplômés (compétence 14) se sont sentis bien à très bien préparés à ces compétences scientifiques et méthodologiques. 43,4 % d'entre eux (en baisse de 3 pts cependant) ne sont pas à l'aise pour la mobilisation des ressources d'un champ scientifique et technique (13) avec 8,2% de « Pas du tout ».

5) Apports et manques de l'école

Enfin, il a été demandé aux diplômés 2022 et 2023 de dire, librement, ce qu'ils pensaient des apports et des manques de leur scolarité.

- **Apports de l'école** (290 réponses)

Connaissances fondamentales et transversales

Plusieurs étudiants soulignent l'apport de l'école pour les connaissances fondamentales sur divers sujets :

- Connaissances générales en agronomie (nutrition animale, structure des filières, etc.) et transversalité entre ces connaissances
- Connaissances sur les établissements publics de gestion de l'environnement
- Enjeux environnementaux et agronomiques, enjeux sur la transition écologique

Méthodologie de travail

Les étudiants trouvent pertinents les apports de l'école pour le travail en équipe et la gestion de projets, à travers les différents travaux de groupe réalisés au cours de la scolarité (TD, projets ingénieurs, etc.)

- Gestion de projet : Élaboration et gestion de projets, travail en équipe, autonomie, organisation
- Réalisation de nombreux stages, notamment pour les étudiants réalisant une césure
- Vision systémique
- Bibliographie

Compétences techniques

Certains étudiants ont fait remonter les apports techniques de la formation, principalement en dernière année :

- Apports techniques dans différents domaines selon les étudiants : forêt, nutrition, agronomie, génie des procédés...
- Bases de données (SQL)
- Utilisation d'un SIG
- Notions avancées en droit
- Statistiques

Soft-skills :

- Communication et présentation : Présentations orales, rédaction de rapports, travail en groupe.
- Ouverture d'esprit et curiosité : Intérêt pour une diversité de thématiques, capacité à intégrer des perspectives variées
- Capacité d'adaptation
- Travail en équipe

Dans l'ensemble, les réponses apportées sont très semblables à l'année précédente.

- **Manques de l'école** (260 réponses)

La formation des ingénieurs à AgroParisTech est réputée pour sa qualité et sa diversité. Toutefois, un retour d'expérience des étudiants et diplômés révèle plusieurs lacunes dans le cursus actuel. Ces manques concernent principalement les compétences techniques, pratiques, transversales et les soft-skills nécessaires à une intégration efficace dans le monde professionnel et à une réponse adéquate aux défis contemporains.

Compétences techniques et pratiques

Alors que beaucoup de réponses soulignent l'apport des connaissances scientifiques fondamentales au cours de la formation, les étudiants soulignent une insuffisance de formation technique approfondie sur diverses cultures et techniques agricoles.

Exemples de Manques Techniques :

- *Techniques de production agricole*
- *Gestion des itinéraires techniques*
- *Pratiques de terrain*
- *Techniques de génie des procédés et de production industrielle*
- *Toxicologie et pharmaceutique*
- *Excel avancé et l'intelligence artificielle*

Un commentaire détaille cependant que ces connaissances sont souvent « acquises sur le tas » lors du premier poste.

Bien souvent, ces connaissances sont vues en spécialisation de dernière année ou dans les UC à choix, et les étudiants n'ayant pas choisi la dominante ou l'UC correspondante peuvent manquer la compétence. La présence de parcours fléchés est une réponse à cette problématique, en conseillant les étudiants dans leurs choix d'UC au cours de la deuxième année.

Compétences transversales

Les compétences transversales, telles que la gestion de projet, le management, et les connaissances du monde de l'entreprise, sont souvent jugées insuffisantes. Les étudiants notent un besoin accru de formation en :

- Gestion de projet et outils associés
- Connaissances entrepreneuriales et gestion d'entreprise
- Négociation salariale, lecture fiche de paie, fonctionnement d'un CSE, droit du travail et gestion de carrière (thèmes qui sont très souvent cités)
- Connaissances juridiques, sur l'organisation des administrations, etc.
- Connaissances politiques et géopolitiques

Un commentaire parle de l'absence de formation sur la valorisation du diplôme d'ingénieur AgroParisTech, et de la place qu'un diplômé a sur le marché du travail.

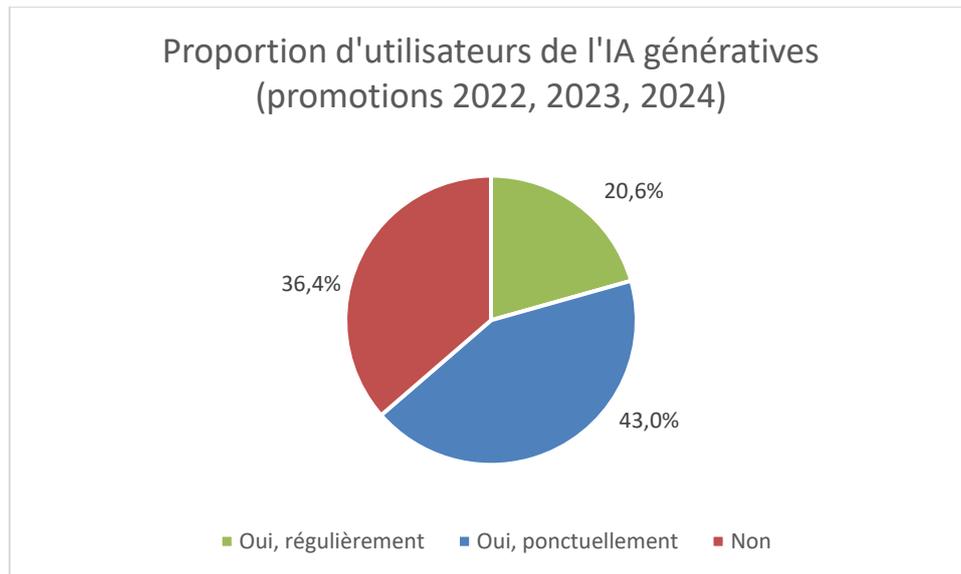
Soft skills

- Management et relations humaines
- Aisance orale
- Techniques de communication

De même, les réponses apportées sont très semblables à celles de l'année précédente, ce qui montre l'importance de ces manques pour l'entrée dans le monde professionnel. Il faut également noter que la même compétence peut être un apport pour certains étudiants et un manque pour d'autres, soit parce que les parcours diffèrent d'une personne à l'autre, soit parce que les perceptions sont différentes selon les étudiants.

V. Utilisation de l'intelligence artificielle

Cette année, l'enquête comportait des questions sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative : ChatGPT, Mistral, ou des plus spécifiques comme Midjourney pour la génération de contenus visuels. Il est intéressant de s'intéresser à la place prise par l'IA dans les métiers des ingénieurs, leurs intérêts dans l'utilisation afin de former aux mieux les futurs diplômés à son utilisation.



Près de 65% des répondants à l'enquête affirment utiliser au moins ponctuellement l'IA générative dans leur travail. Parmi les usages les plus cités, on retrouve la recherche d'informations (57,9% des utilisateurs en ont cet usage), la rédaction de contenu (50,7%), le résumé de documents (38,6%), et la génération de code (33,3%).

Parmi les répondants n'utilisant pas l'IA générative, la première raison évoquée concerne des questions éthiques (38,4% des répondants) ainsi que le manque de connaissance des outils (30,4%). A noter, seuls 4,4% des répondants n'utilisant pas l'IA ont indiqué que l'utilisation était interdite par leur employeur, ce qui montre que de nombreuses entreprises ont adopté ces outils. Il y a donc un fort enjeu de formation à ces outils.